Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre

CONDITIONS

Par la Poste. U. An.	[illegible] francs.
Six Mois	50 —
Trois Mois	6 —
Départem. non-limitrop. et Etrang., *port en sus*	

PUBLICITÉ

Annonces	la ligne	0.50
Réclames	—	0,75
Faits-divers	—	1,50
Locale	—	3,00

PETIT CALENDRIER

Mercredi 13. — **Saint-Léonce.** — Adoration : Bruxelles, Damoussies.
Soleil : Lever, 7 h. 52 ; coucher, 4 h. 24. — Lune : Lever, 3 h. 58 ; coucher, 1 h. 39.

Jeudi 14. — **Saint-Hilaire.** — Adoration : Boussières, Saint-Hilaire-lez-Cambrai.
Soleil : Lever, 7 h. 52 ; coucher, 4 h. 26. — Lune : Lever : 4 h. 52 ; coucher, 2 h. 12.

TEMPÉRATURE

LILLE, le 12 janvier

Minimum, nuit, abrité	—1°0
— — découvert	0°4
Surface du sol, 8 h. du matin	2°6
A 1 mètre de profondeur	[illegible]
De l'air à l'ombre	3°6
Maximum, jour, à l'ombre	6°0
— — au soleil	6°6

Etat hygrométrique (8 h. m.) 0°/°87
Etat du ciel : Couvert.
Direction du vent : S.

BAROMÈTRE. — Le 12 janvier (9 h. matin) la pression était de 766 m/m ; le 13 janvier 1904 (9 h du matin) la pression est de :

DÉPÊCHES DE LA NUIT

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Election du Bureau (suite)

Les secrétaires

Voici le résultat du scrutin pour l'élection de huit secrétaires :
Votants, 424 ; Bulletins blancs, 2 ; Suffrages exprimés, 422 ; Majorité absolue, 212.
Sont élus : MM. **Lebrun**, 354 voix ; **François Carnot**, 340 v. ; **Fernand David**, 301 ; **Lucraine**, 304 ; **Cuzyba**, 301 ; **Devèze**, 279. — Viennent ensuite : MM. de l'Estourbeillon, 200 ; Abel Bernard, 182 ; Chambon, 182. Il y a ballottage pour deux sièges.
Le second tour est renvoyé à jeudi.
On passe au scrutin pour

Les Questeurs

Sont élus : MM. **Lechevallier** 351 voix ; **Pajot** 326 voix ; **Chapuis** 306 voix.
La séance est levée à 6 h. 40 ; séance jeudi à 2 heures.

AUTOUR DE LA SÉANCE

L'échec de M. Jaurès. — Scission chez les radicaux-socialistes

L'obstination des socialistes à réclamer pour M. Jaurès le siège de vice-président que les radicaux-socialistes entendaient attribuer à M. Dubief, a abouti à l'échec du leader socialiste, et c'est M. Gerville-Réache qui, en fin de compte, c'est trouvé élu contre M. Jaurès.

Il est permis de se demander si les résultats de ce vote ne seront pas de nature à amener des transformations dans le classement des parts.

***

Une importante scission s'est produite dans un des groupes du bloc.

Un certain nombre de radicaux-socialistes désapprouvaient l'attitude prise par la majorité de leur groupe à l'occasion de l'élection des vice-présidents ; de plus, des discussions avaient surgi à propos de la conduite politique de MM. Bos et Hubbard.

Hier soir, une cinquantaine de radicaux-socialistes ont envoyé leurs démissions de membres du groupe et le président, M. Bienvenu-Martin, a résigné formellement son mandat.

LA SÉANCE DE JEUDI

La prochaine séance s'ouvrira par le discours de M. Brisson.

Puis les interpellations viendront en discussion. Celle des socialistes sur les incidents de la Bourse du Travail paraît devoir se clore comme ces incidents, par l'ordre du jour pur et simple.

Plus grave du beaucoup sera le débat sur l'arrêté du Préfet de Meurthe-et-Moselle, expulsant M. l'abbé Delsor.

A ce propos, l'opinion de la presque totalité des députés est à ce point hostile à la décision du préfet que le Gouvernement paraît décidé à ne pas couvrir son subordonné.

On disait, hier soir, dans les couloirs du Palais Bourbon, que le préfet de Nancy serait mis en disponibilité et son arrêté rapporté.

Le gouvernement se trouve en fort mauvaise position.

NOS DÉPUTÉS

On a distribué, hier, la proposition de loi de M. Dansette portant rétablissement du scrutin de liste dans les élections à la Chambre et l'organisation de la représentation proportionnelle.

M. MARUÉJOULS

Plusieurs journaux avaient annoncé la démission de M. Maruéjouls, ministre des Travaux publics ; le *Temps* se dit autorisé à démentir cette information.

M. Maruéjouls, rentré, hier matin de sa villégiature en golfe Juan, n'avait pu assister au Conseil des ministres, mais il était à la Chambre dans l'après-midi et a repris la direction de son département ministériel.

« LA VIENNE »

Nous avons mentionné, hier, l'hypothèse d'une collision entre la *Vienne* et l'*Emile*. L'armateur de ce dernier vapeur télégraphie que l'*Emile* est actuellement à Alicante, port qu'il doit quitter à destination de Rouen.

Ce qui avait pu faire croire à l'hypothèse dont il était parlé hier, c'est que le Bureau Veritas se trouvait sans nouvelles de l'*Emile*.

RUSSIE ET JAPON

Londres. — A la dernière heure on annonce que la dépêche reçue hier par le ministre du Japon contient bien la demande faite par le Japon à la Chine au sujet de la neutralité, mais on assure qu'elle ne contient pas la phrase suivant laquelle le Japon se dirait obligé de recourir prochainement aux armes.

CACHONS-NOUS

Le *Progrès du Nord* appréciant plaintivement l'avènement électoral de dimanche conclut qu'il faut redoubler de prudence, ne marcher ni trop vite, ni trop à découvert.

A son avis il importe de ralentir le pas et surtout de voiler plus discrètement le but que doit poursuivre le gouvernement républicain, c'est-à-dire maçonnique.

Ce conseil de sagesse et de circonspection concorde parfaitement avec le caractère occulte de la secte dont ce journal est l'organe.

Voici la question posée le 11 juillet dernier par la « respectable Loge n° 322, le Réveil, Orient de Douai » au conseil fédéral de la Grande Loge de France.

« La Loge doit-elle faire la déclaration du publicité prévue par l'article de la loi sur les associations ? »

A cette question, plutôt imprévue de la part d'une loge maçonnique, le grand-maître Bonnardot répondit :

« Si on se conforme à l'article 5 de la loi de 1901, il faut déclarer les noms, professions et domiciles de ceux qui administrent l'association. Or, c'est là ce qui rend la déclaration dangereuse, car, si le jour où les Loges seraient soumises aux lois administratives, elles pourraient être brisées par l'administration ». Il faut songer au retour, improbable, mais possible, d'un pouvoir réactionnaire dont un des premiers actes serait certainement de disperser la Franc-Maçonnerie. »

Et le grand-maître Bonnardot ajoute ces paroles :

« J'estime que la Maçonnerie, pour maintenir sa force et son prestige, doit *conserver son caractère occulte*. La Maçonnerie n'est ni une association ni un cercle : c'est une sorte de groupement qui n'est pas contraire à la loi et qui ne tombe pas sous son application ».

Le programme de M. Tribourdaux était donc, par ses termes vagues et ambigus plus conforme aux règles de prudence recommandées par la Grand-Maître.

Les F.·. F.·. Debierre et Deamons ont plutôt agi en enfants terribles et compromettants, lorsqu'ils ont affiché crûment les principes de la secte. On le leur a bien fait voir, et force leur a été, eux et leurs troupes, de rentrer dans le rang, et de rengaîner les exubérances de leur zèle anticlérical.

Cachons la secte sous le nom de République, et ses adeptes appelons-les républicains ; mais, par tous les tonnerres de l'Ile du temple d'Hiram, n'exposons pas aux yeux des profanes, même s'ils sont les fonctionnaires d'un F.·. Combes, les statuts et les organes des Loges.

Crions à l'hypocrisie des cléricaux, à tout propos parlons de leurs conciliabules secrets, répétons que leurs congrégations ne cessent de conspirer dans l'ombre pour renverser la République ; en même temps dissimulons avec soin notre existence et notre action : tel est le programme maçonnique.

La respectable loge de Douai, dans un élan de jeunesse, se demanda si le grand jour, le grand air n'étaient pas bons à des hommes qui se réunissent en vue d'un but à atteindre.

Le F.·. Bonnardot a eu vite raison de cet accès naïf de franchise : « La F.·.-M.·. doit *pour maintenir sa force et son prestige conserver son caractère occulte.* »

Nous avons donc affaire à des hommes de ténèbres, à un gouvernement émanant d'une organisation qui fuit la lumière, autant dire que nous sommes gouvernés par des malfaiteurs, membres d'une association malfaisante.

Le bien et les gens de bien ne craignent pas d'être connus des braves gens.

V. H.

ÉTRENNES
pour les Expulsés

DOUZIÈME LISTE

Par le Comité :

Hasbourdin. — M. et Mme Paul Cavelier	100 »
Radinghem. — M. et Mme Gallo-Féron, économies sur timbres-postes	15 »
Lille. — Mme Delefils-Verley	25 »
Mlles Anne-Marie et Germaine Delefils	10 »
Mme Bernard-Verley	25 »
Mme Dalesalle-Bernard	10 »
Anonyme	20 »
Anonyme	20 »
Anonyme	20 »
Anonyme	5 »
M. Edmond Delemer	5 »
Mme Alexandre Crouan	5 »
Mme Cauvet de Blanchouval	10 »
Mme Léon Danel	5 »
Mme T.	5 »
Mme Jonlain	5 »
Mlle Marie Dupriez	3 »
Anonyme	0 50
Economie réalisée sur l'affranchissement de ces cartes	4 »
Gain au jeu	4 »
M. Eugène Huet	100 »
M. et Mme Huet-Ternynck	50 »
Un curé de campagne	10 »
M. et Mme François Bernard	10 »
Anonyme	20 »
Robert Dubois	5 »
Madeleine et Jean Scalbert	10 »
M. Edouard Becquet	2 »
Mme Charruay	1 »
Mme Vaillant	1 »
Mme Vermesch	1 »
Mlles B. et J. Bocquet	2 »
Anonyme	2 »
M. et Mme Lefebvre-Tessa	10 »
Louis Lefebvre	5 »
M. Dejaeghere	5 »
M. Pierre Dejaeghère	2 »
Mme Hardy	50 »
Mme Dumont	5 »
Marie-Louise, Pierre, Paul Dumont	30 »
Paul, Marguerite, Jean, Augustin, Gabrielle Dubois	5 »
Mme Paul Dubois	5 »
André et Madeleine Frétsuf	10 »
Marie, Gabrielle Parent	2 »
Lucian, André Tournant	2 »
Raymond et André Goubet	4 »
Anonyme	1 »
Robert, Pierre, Marie-Thérèse, Valentine Bruneau	5 »
M. et Mme Albert Bruneau	5 »
Roubaix. — M. François Ernoult père	50 »
Mme Régnillart Datholt	20 »
M. et Mme Auguste Bayart	20 »
M. Félix Ernoult	20 »
Total :	761 50
Listes précédentes :	5114 90
Total général :	5876 40

LES GRÈVES

LE CATEAU

La situation est toujours la même.

Dans la matinée de lundi, une distribution de pains a été faite aux grévistes ; l'après-midi, après une manifestation bénique dans les rues, les ouvriers se sont rendus à la salle de gymnastique pour assister à une conférence.

On signale une diminution de rentrées chez M. Dhalluin.

Une trentaine d'ouvriers sont en travail chez MM. Moguet et Masurel.

Les gendarmes à cheval et à pied et les agents de police protègent ces rentrées.

Le comité de la grève a informé M. le sous-préfet de Cambrai qu'il se mettrait à sa disposition aujourd'hui mercredi pour lui fournir toutes les explications dont il peut avoir besoin.

A NEUVILLY

Mme Cayez a fait prévenir ses ouvriers qu'elle tenait les livrets à la disposition de ceux qui voudraient les reprendre ; aucun d'eux ne s'est présenté, pas plus que pour toucher la paie.

Les grévistes sont calmes.

Une affiche apposée par ordre de Mlle Cayez indique le gain des ouvriers pendant l'année 1903, et il en résulte que les bonnes ouvriers pouvaient gagner 4 fr. 12 par jour et les autres 1 fr. 10.

Université catholique

Ecole des Sciences sociales et politiques

Mercredi 13 janvier, à 4 heures. — M. Duthoit : *Une campagne présidentielle aux Etats-Unis.*

Demander à la CROIX DU NORD, *15, rue d'Angleterre, Lille, les catalogues des Publications, Images, Phonographes, etc. de la Maison de la Bonne Presse.*

LILLE

LA GRAPHOLOGIE

Le docteur Joire, professeur de l'Institut psycho-physiologique de Paris, commencera le mercredi 13 janvier et continuera jusqu'à Pâques une série de cours sur la graphologie.

Les cours auront lieu tous les mercredis à 8 h. 1/2 du soir, rue Fabricy, 18.

La graphologie a commencé à être étudiée, seulement il y a une cinquantaine d'années, par M. l'abbé Michon. Avant lui avait bien existé une école graphologiste à laquelle avaient appartenu plusieurs hommes célèbres, mais cette école n'avait pas encore beaucoup développé cette science. C'est en 1869 que M. Michon écrivit les Mystères de l'Ecriture, et en 1872, son système de graphologie.

Il est inutile de faire remarquer qu'il n'y a aucun rapport entre l'œuvre considérable de M. Michon et celle de ses devanciers ; et, depuis, cette science a continué de se développer par les découvertes et les travaux de nombreux graphologues.

L'abbé Michon lui-même avait prévu ce progrès quand il écrivait : Une science non perfectible ne serait pas une science, et nos nombreux disciples, un jour, la feront marcher après nous par des développements que l'inventeur lui-même ne soupçonnait pas quand il en jeta les premières bases.

Bien que ce cours soit public, des cartes seront délivrées pour assurer des places aux personnes qui désirent le suivre régulièrement chez le Secrétaire de l'Union Française de la Jeunesse, 15, rue d'Amiens, tous les jours de 9 h. à midi et de 4 à 7 h. du soir.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

M. Jean Plichon, député du Nord, a narré, dimanche soir, son dernier voyage en Egypte. Une assistance plus nombreuse encore que de coutume se pressait dans l'élégante salle de la rue de l'Hôpital-Militaire.

Après un accueil chaleureux fait par l'auditoire à l'orateur dès son arrivée à la tribune et après une délicate présentation par M. le Président, mieux inspiré que jamais, M. Plichon parle de l'Egypte, l'un des bons faubourgs de la France.

Dans cette charmante causerie faite de souvenirs floement évoqués et de descriptions agréablement présentées, l'auteur s'attache à instruire et la vieille terre des Pharaons fournit une ample matière à son esprit d'observation.

Souvenirs historiques et aperçus politiques se succèdent et l'intérêt va croissant jusqu'à la fin de la délicieuse soirée.

Une ovation émouvante est faite à l'orateur après sa péroraison où il évoque le souvenir de l'héroïque commandant Marchand.

Les sincères remerciements de toute l'assistance sont présentés dans les termes les plus heureux par M. Nicolle, président de la Société de Géographie.

TERRIBLE ACCIDENT

Un homme tué par la chute d'une pierre

Mardi matin vers 11 h. 1/2, un ouvrier peintre nommé François Claeys, 32 ans, passait rue du Molinel devant la maison incendiée en février dernier, lorsqu'une grosse pierre se détachant de la corniche, lui tomba sur la tête.

Transporté dans un estaminet, le malheureux y est mort sans avoir pu prononcer une parole.

Un ami qui l'accompagnait indiqua son domicile, 237, rue des Pustes.

On juge du désespoir de la malheureuse femme qui reste veuve avec deux enfants en bas-âge.

Des mesures sévères de précaution viennent d'être prises pour éviter le retour de semblables accidents.

La pierre meurtrière pesait 15 kilos.

Une enquête très sérieuse est ouverte pour établir les responsabilités.

Le propriétaire de la maison est M. Seruselle, habitant rue d'Arras, 74.

EXPLOITS DE CAMBRIOLEURS

Dans la nuit de lundi à mardi, un vol avec effraction qui dénote de la part de ses auteurs une rare audace, a été commis, boulevard Bigo-Danel, 9, chez M. Faure, fabricant d'articles pour fumeurs.

Les cambrioleurs, après avoir vainement tenté de fracturer la grande porte d'entrée, ne se découragèrent pas.

Avisant la maison à côté, actuellement inhabitée, ils fracturèrent la porte d'entrée. Après avoir visité toute la maison, ils escaladèrent le mur mitoyen et parvinrent ainsi jusque dans la cour de M. Faure.

La porte du bureau fut fracturée et tous les tiroirs visités de fond en comble.

Puis, poussant l'audace jusqu'à l'extrême, les cambrioleurs desellèrent la coffre-fort et le transportèrent dans un magasin.

Là, à l'aide d'un burin, ils firent sauter la plaque de tôle.

Ils étaient alors maîtres de l'argent. 2.000 fr. furent enlevés.

Aucun indice n'a pu être recueilli jusqu'à présent, mais M. Jérôme, chef de la Sûreté, a lancé ses plus fins limiers.

Société de Géographie. — Jeudi prochain, à 8 h. 1/2 précises, une conférence sur les Turcs et les Bulgares sera faite par M. Lucien Tignol, chargé de missions. Des projections inédites accompagneront la conférence.

L'Union (employés d'église). — L'assemblée de commission aura lieu le mercredi 13 courant à 8 heures 1/2 du soir, à la Maison des Ouvriers Parvis Saint-Maurice, 11, pour la révision des comptes.

Les Cornéliens à la Salle Industrielle, dimanche prochain, 17 janvier. — L'affiche flamboie sur nos murailles, alléchante pour tous ceux qui n'ont pas oublié avec quel brio, quel art savant et naturel cette société littéraire interprèta, l'an dernier, le *Rival pour rire* de Grenet-Dancourt.

Les Cornéliens sont des artistes amateurs que passionne la grande littérature et qui vont ainsi de ville en ville, ressuscitant de vieilles œuvres, qui sont de belles œuvres, et répandant sur leur passage la contagion des idées saines et morales. Ils sont gais et graves tour à tour : on rit ou on pleure avec eux. Ils n'ennuient jamais.

La pièce de Ponsard qu'ils doivent jouer, *l'Honneur et l'Argent*, est à la fois une comédie et un drame. Comme le titre l'indique, elle symbolise le dual moderne de la bourse et de la conscience, de l'intérêt et de l'honneur. On dirait qu'elle fut écrite pour aujourd'hui : le style même n'en a pas vieilli. Aux environs de 1850, les derniers disciples de Hugo confondaient volontiers Ponsard et *poncif* ; nous en sommes bien revenus et les drames de Ponsard nous semblent plus jeunes, plus modernes que *Ruy-Blas* ou les *Burgraves* parce qu'ils sont plus naturels et plus vrais.

Nous ne voulons pas déflorer le plaisir du parterre, en donnant une analyse de la pièce. Elle abonde en situations pathétiques, en scènes empoignantes et d'un intérêt qui grandit jusqu'au dénouement.

Nous ajoutons que *l'Honneur et l'Argent* obtint en 1851 le prix institué par l'Empire en faveur de l'ouvrage dramatique « qui serait de nature à servir à l'enseignement des classes laborieuses par la propagation d'idées saines et le spectacle de bons exemples ».

Les Cornéliens feront salle pleine dans huit jours. Ils le méritent pour le talent, pour le but qu'ils poursuivent et pour le programme qu'ils nous donnent.

Société centrale d'Horticulture du Nord. — L'assemblée générale aura lieu dimanche 17 janvier, à cinq heures du soir, rue des Fleurs.

Ordre du jour. — Conférence par M. Bedène, professeur de la société, sur : *Quelques considérations générales sur les plantes de serre ;*

Causerie par M. Lemuelle, conseiller administrateur de la société, sur : *L'instinct des plantes.*

Tombola fournie par MM. Castelain et Cie, horticulteurs à Canteleu-Lambersart.

Nos cars électriques. — Dans le journée de mardi, deux charrues de nos cars électriques se sont brisées rue Faidherbe. Par suite, il y a eu dérangement notable dans le service.

C'est beau le cyclone canivau !

Placé. — François Vanbertin, 27 ans, sans domicile, a été arrêté en vertu d'un mandat d'arrêt du parquet de Lille pour vol.

Tombé du trottoir. — Mardi, un forgeron, Charles Decock, 59 ans, est tombé du trottoir, rue Vaucanson, et s'est fracturé le tibia droit. Le docteur Bouchez l'a fait admettre à l'Hôpital Saint-Sauveur.

Vol original. — Dans la nuit de lundi à mardi, un cambrioleur a dérobé toute la couverture en zinc de l'écurie de M. Geneau, rue du Pont-du-Lion-d'or.

Etat-Civil de Lille

Dragées et Boîtes pour BAPTÊMES
5, rue de Priez, THOMAS FILS, près la Gare, LILLE

du 11 janvier

Naissances. — Defelossa Julie, r. de Valenciennes, 19. — Marais Yvonne, Quai de l'Ouest, 19. — Luc Marguerite, rue de Flandre, 96. — Leconte Olga, rue de Douai, 106 bis.

Décès. — Merlaux Raymonde, 10 mois, quai de la Basse-Deûle, 8. — Sniembiar Jeanne, 27 ans, épouse de Julien Farrnille, rue du Long-Pot, cour Fâches, 15. — Dubroca Amélie, 50 ans, épouse de Pierre Lescousse, rue d'Angleterre, 61. — Donze Marie, 53 ans, épouse de Jules Castelain, rue d'Aboukir, 85. — Cœugniet Zéphirina, 73 ans, épouse de Geneviève Dupont, rue d'Arras, 43. — Sert Jules, 39 ans, époux de Virginie Villers, rue du Chaufour, 15. — Duvillez Charlotte, 81 ans, épouse de Alexandre Mesplond, rue Nationale, 158. — Macquart Raimond, 71 ans, époux de Philomène Deutsrck, rue du Sabot, 3. — Dupont Virginie, 52 ans, épouse de André Meriot, rue des Célestines, 11 bis. — Trufeni Adolphe, 35 ans, veuf de Angèle Duvivier, rue de l'Arc, 28. — Boussaert Jean, 9 mois, rue Adolphe 14. — Le Biez Auguste, 87 ans, époux de Charlotte Hurtrel, chemin des Vachers, cour Carbonnet, 3.

Bazier Jules, 24 ans, époux de Jeanne Mauroit, boulevard Victor-Hugo, 211. — Thiel Marie, 3 mois, Cochez Hyacinthe, 75 ans, célibataire ; Alauzet Marie, 61 ans, célibataire, quai de la Basse Deûle, 101. — Michel Lucien, 60 ans, veuf de Marie Wœst, rue du Faubourg-de-Béthune, cité Monthury, 4. — Lepoutre Henri, 61 ans, époux de Léontine Pécheur, r. de Juliers, 102. — Missleone Emile, 52 nos, époux de Mélanie Vienne, rue Faradez, 1. — Albourdin Sophie 60 ans, épouse de César Leignel, rue du Long-Pot, 31. — Caudde Yvonne, 2 ans, rue de Bailleul, 13. — Canonne Suzanna, 3 mois, boulevard du Maréchal-Vallant, 6. — Drouilez Zélia, 67 ans, veuve de Eugène Renoncourt, rue du Croquet, 14.

Du 12 janvier

Naissances. — Luca Raymonde, rue de Tournesnil, cour Allard, 2. — Deswarte Léon, rue Grande Chaussée, 36. — Cavalier Eugène, rue Wagram, 4. — Caen Valentine, rue d'Arras, 148. — Fauvarque Marie, rue de la Tuilloterie, 6 bis — Delisaye Lucie, chemin des Bois-Blancs, 8. — Bournoville Louis, rue du Long-Pot, 41 — Carlier Carman, rue Adolphe-Werquin, cour Dubois, 3.

Décès. — Debuf Hermance, 67 ans, veuve de Charles Zegers, quai de l'Ouest, 39. — Leipoit Marie, 84 ans, veuve de Jean Noeq, boulevard Victor-Hugo, 129 bis. — Bogaert Fernande, 24 mois, rue du Bourdeau, 38. — Pallaud Georges, 7 ans, rue des Tanneurs, 52. — Ganiez Sophie, 41 ans, célibataire, rue Saint-Sauveur, 99. — Trocliet Lœlitia, 43 ans, épouse de Jean-Baptiste Piodn, rue Turgot, 14. — Verdière Gustave, 33 ans, époux de Angèle Parmentier, rue Barthélemy-Delespaul, 46. — Lami Hippolyte, 53 ans, célibataire, rue d'Iéna, 75. — De Bruyne Louise, 43 ans, épouse de Théodore Delporte, rue de Wazemmes, 57.

MARQUETTE-LEZ-LILLE. — Eclairage. — On nous écrit :

Depuis une quinzaine de jours, de sérieuses améliorations ont été apportées dans l'éclairage de nos rues. L'idée de remplacer nos modestes lampions par des becs Auer a été assurément très bien accueillie ; le nombre de becs a été augmenté, et il convient d'adresser des félicitations à qui de droit. Cependant, il serait à souhaiter que cette installation ne restât pas pure décoration et que tous les becs soient allumés ; le contraire se produit assez souvent, et, par ce temps de... voleurs, ne serait-ce que jusque dix heures du soir, on aimerait y voir clair.

Allons, un bon point et... un bon mouvement.

RONDE DE CAMBRIOLEURS
au Marais de Lomme et à Canteleu

M. Georges Sdez, blanchisseur, rue de la Carnoye, à Canteleu, ayant entendu du bruit près de sa maison, l'une de ces dernières nuits, se leva et ouvrit une des fenêtres de sa chambre.

Il aperçut quatre individus qui se dissimulaient le long de la muraille de la blanchisserie de Mme veuve Flament.

Interpellés, les individus répondirent qu'ils se trouvaient là pour le service de la douane et se retirèrent.

Le lendemain matin, au même endroit, M. Sdez constata des traces de pesées aux volets.

Au Marais de Lomme, quelques poulaillers ont été visités par des voleurs qui n'ont pu emporter qu'un maigre butin. Ils ont été probablement dérangés.

On suppose que c'est la même bande qui essaie d'opérer.

LA MADELEINE

Le banquet de l'Harmonie Municipale. — Samedi soir, a eu lieu à l'*Ange Gabriel*, le banquet annuel de la musique ; plus de cent convives y ont pris part.

A la table d'honneur se trouvait M. Bertin, maire, ayant à sa droite, M. Coulanaare, directeur de l'Harmonie et Dumont, adjoint ; à sa gauche, M. Hinotte, premier adjoint et M. Dubot, président de la Philharmonique ; puis MM. Jouvenet, commissaire de la Musique Municipale ; François, secrétaire de la Société Philharmonique ; Armand Haisser, professeur à l'Ecole nationale de musique ; Georges Prouvez, secrétaire de la Musique Municipale ; Allouchery, directeur de la société chorale *La Lyre* ; Edmond Leroux, directeur de la société chorale *Les Mélomanes Douaisiens*, des représentants de la presse, etc.

Doigt écrasé. — A la filature de Péronchies, rue du Pré-Catelan, un garçon de machine, François Leignel, 14 ans, à La Madeleine, se trouvait dans l'atelier de peignage avec quelques ouvriers pour nettoyer une machine à peigner, lorsque l'un des ouvriers eut l'idée de faire tourner le mentvelle, pendant que le jeune Leignel nettoyait l'engrenage. La main du petit ouvrier fut prise et l'extrémité du petit doigt de la main gauche fut écrasée. On craint que l'amputation ne soit nécessaire.

— A la filature de coton de M. E. Delesalle, rue Pasteur, un rattacheur, François Hoogstoel, 43 ans, rue Jacques-Lefebvre, à La Madeleine, mettait une courroie de transmission sur une poulie, lorsqu'il eut le doigt majeur de la main droite écrasé entre la poulie et le courroie. Il lui a été prescrit un repos de 20 jours.

— **En glissant au escalier**, à la filature de Péronchies, rue du Pré-Catelan, J.-B. Lejeune, graisseur, 42 ans, à Marquette, perdit l'équilibre et tombe à la renverse, se faisant des contusions à la tête. Soigné par M. le docteur Bénoit, l'ouvrier fut reconduit à son domicile où quelques jours de repos amèneront pour son rétablissement.

LUMINOL Savon pour les laines, le linge, les flanelles et le ménage.

HELLEMMES. — Singulier incident. — Un habitant de cette localité était, jeudi dernier, interné, comme étant atteint de folie, à l'hôpital Saint-Sauveur.

A la suite de protestations énergiques de la famille et d'une pétition des habitants du quartier, le procureur de la République fut saisi de l'incident.

Une enquête fut ordonnée et, mardi matin, après examen, le soi-disant fou était rendu à sa famille : l'examen médical, ayant démontré que le « malade » était sain de corps et d'esprit.

Il est vraisemblable que cet incident aura des suites intéressantes ; nous y reviendrons s'il y a lieu.

LOOS. — Du 2 au 9 janvier. — Naissances. — Adélaïde Poissonnier, cour Décottignies, 13. — Thérèse Novero, rue Pasteur, 57. — Julia Vilquin, rue des Ecoles, 15. — Elisabeth Llagre, rue du Barlighan, 23.

Promesses de mariage. — Louis Dorchies, maraîcher à Loos, et Marie Van Bouchaute, modiste, à Lille. — Louis Dorchies, maraîcher, et Madeleine Bonssemart, sans profession à Loos. — Oscar Debonlogne, maçon, à Fretin, et Marie Sophie Courbeville, sans profession, à Loos. — Auguste Clément, terrassier, à Loos, et Hélène Baert, bambrocheuse, à Loos. — Joseph Huyesentruyt, agent principal d'assurances, à Courtrai, et Jeanne Miloet, sans profession, à Loos.

Décès. — Francisque Delgbey, épouse de Huybens, 70 ans, rue d'Ennequin, 95. — Louisa Plichon 13 mois, rue de Béthune. — Jules Drocourt, 30 ans, maison Centrale. — Charles Cachera, 4 semaines, rue d'Ennequin, 96. — Jules Dubois, 69 ans, rue de Béthune, 265. — Catherine Vienne, 81 ans, veuve Alexandre Trénel, cité Rovers. — Joséphine Daprinez, 27 ans, épouse Léopold Fortry, chemin de Wattignies. — Gérard Siam, 79 ans, hospice de Loos.

HONCHIN. — Du 6 au 31 décembre. — Naissances : Louis Delamey, cour Malakoff. — Valentine Facon, place de la République, 25. — Réné Brnets, rue de la Justice, 26. — Victor Bégard, rue Chalent, 4. — Hélène Hardy rue du Thumesnil.

Décès : Léocadie Fongales, 10 mois, rue de la Justice, 28. — Joachim Bullez, 83 ans, rue de la Justice, 2. — Flore Delcourt, 34 ans, rue Gambetta. — Désiré Caron, 40 ans, rue Chalant. — César Flinoy, 59 ans, place de la République.

BOURGHELLES. — Mort subite. — Catherine Dathois, originaire de Bourghelles, est tombée morte lundi soir, vers 8 heures. Elle était âgée d'environ 80 ans. Ses funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.

DON. — Un affaissement de terrain. — Ces jours derniers, le pavé en face du moulin de Don s'est enfoncé et affaissé. Il n'a pas fallu moins d'une vingtaine de charrettes de terre pour combler le vide et remettre le sol à niveau.

On est encore à se demander la cause de cet accident de terrain. La circulation a subi quelque temps d'arrêt.

ANNŒULLIN. — Sainte-Cécile. — Les membres de la fanfare municipale ont joyeusement fêté leur patronne. Dimanche ils ont assisté à la grand'messe, entourés des membres honoraires et de leurs nombreux amis, et ont exécuté de beaux morceaux.

Lundi eut lieu un banquet de 250 couverts fort bien servi par M. Maille-Lemaire ; à noter la présence de M. le Maire, président d'honneur, MM. Dalevieuville, président ; A. Lecieux, vice-président ; Delporte, chef ; Vandame, doyen d'âge ; Aug. Couvreur, etc.

Les toasts furent charmants et fort applaudis.

FEUILLETON N° 35

L'ORGUEIL D'UNE MÈRE

Par Paul DE GARROS

— Est-ce que je sais ? bougonna le père.
— On dit qu'il s'en tirera.
— Possible !
— Et l'assassin, on ne l'a pas encore pris ?

Alexandre Gimel se leva, l'œil sournois, un flot de sang aux pommettes.

— L'assassin ! l'assassin ! répéta-t-il. Non, on ne l'a pas encore pris. Qu'est-ce que ça te fait ?

— Au fond, pas grand'chose, c'était pour savoir seulement... Je serais heureux de le connaître... Ce doit être un malin, cet individu-là qui tire un coup de fusil sur un autre, en plein jour, sur un chemin fréquenté et qui trouva ensuite le moyen de disparaître sans laisser de trace !...

— Bien sûr que c'est un malin ! ricana le braconnier en se rasseyant plus calme... Oh ! si c'est le mendiant qui a rôdé toute la journée dans les environs, il ne doit pas en être à son coup d'essai.

— Qu'en sais-tu ?
— J'avais trouvé sa vaise mine.
— Je veux dire que sais-tu de sa culpabilité ?
— Dame ! on dit partout que c'est lui. Moi, je n'en serais pas surpris...

Léon interrompit avec un geste d'impatience.

— En voilà une raison : « on le dit partout ! » comme si l'opinion publique était infaillible !
— Mais la justice aussi.
— La justice peut se tromper également.
— Enfin, conclut Alexandre, que ce soit ce mendiant ou un autre, on n'est pas près de l'arrêter, tant qu'il y aura un imbécile comme du Chesnay pour diriger l'enquête.
— Prends garde !
— A quoi ?
— Je ne parle pas pour toi... Mon opinion, simplement, est que M. du Chesnay y voit peut-être plus clair dans l'affaire que tu ne le supposes.
— Tant mieux ! Quoique, en somme, ce vieux maniaque de Bernard ne m'inspire pas beaucoup de sympathie, je suis d'avis que le crime doit être puni.
— Laisse faire, ça viendra tôt ou tard.

Le braconnier eut un léger tressaillement. Il la dissimula en allant chercher dans l'armoire un autre morceau de pain, qu'il jeta sur la table avec un mouvement de mauvaise humeur.

— Alors, toi, reprit-il, tu es comme le parquet ; tu ne trouves toujours rien.
— Je ne trouve rien, grouda Léon.
— Faudrait pourtant aviser : ça ne peut pas durer cette vie-là.
— N'aie pas peur, je ne serai pas longtemps à la charge.

Le père eut un sourire discret.

Le fils continua :

— Quand je dis que je ne trouve rien, c'est faux.
— Ah ! Il y avait tout de même une piste, à Gien !
— Il s'agit bien de piste. Je n'y suis seulement pas allé à Gien.
— Qu'est-ce que tu as fait depuis cinq jours ?
— Je suis resté dans le pays.
— La belle avance !
— Hé ! Hé ! Je n'ai pas perdu mon temps, j'ai appris bien des choses.
— Quoi ?
— Que t'importe ?
— Dis toujours.
— Tu ne me croirais pas.
— Ça dépend.
— Eh bien, j'ai acquis la certitude que ce mendiant n'est pas l'auteur du meurtre de Berourd.

Le braconnier haussa les épaules et ricana.

— Voilà une découverte intéressante !
— Je la trouve intéressante, moi, répliqua Léon, très intéressante, car cet homme étant innocent, il faut chercher le coupable ailleurs, pas loin d'ici, sans doute.
— Et cette remarquable découverte, interrompit Alexandre avec impatience, pourrais-tu m'expliquer comment tu l'as faite ?
— Non, c'est mon secret.
— Tu l'as vu, ce vagabond ? interrogea Gimel. Tu lui as parlé ?
— Je ne lui ai pas parlé ; mais je l'ai vu, vu de mes yeux.
— Où ça ?
— Tu ne devinerais jamais ?
— Peut ! Tu as été courir dans quelque ferme où cet individu se tient caché ?

Mais tu devrais te rappeler que mes préférences ne m'attirent vers aucune ferme...

— Hein ! ça va recommencer cette bêtise-là ? Tu as retourné à La Jarrie, je parie ?...
— Justement. Et, vraiment, je ne regrette pas me persévérance....
— Allons, tu te moque pas de moi...
— Je dis la vérité... Pendant que j'étais à rêver, par le beau clair de lune, lundi dernier, sous les fenêtres de Mlle Jeanne, je vis tout à coup celle-ci sortir sur le balcon du premier étage, prendre l'escalier de bois extérieur et descendre dans le jardin.

« Tu penses si je fus étonné.

« Vite, je me jetai derrière un massif et j'observai.

« Elle hésita une minute, puis, après s'être assurée que personne ne la surveillait, elle s'éloigna très doucement, à travers le parc, dans la direction de la forêt.

« Avec d'infinies précautions, je la suivis de loin, en me dissimulant autant que possible dans l'ombre des arbustes.

« A la lisière du bois, je la perdis de vue.

« Je m'avançai alors en rampant et j'atteignis ainsi la tour ruinée que tu connais bien.

« Là, je m'ar